

Célébrons la Journée nationale de l'enfant

Assurons-nous que les enfants soient entendu.e.s !

Le 20 novembre prochain, joignez-vous à nous pour célébrer la Journée nationale de l'enfant et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, en particulier l'Article 12, qui stipule que chaque enfant a le droit d'exprimer son opinion et d'être pris.e au sérieux.

Avec un nouveau premier ministre au Canada, c'est le moment idéal pour rappeler à nos dirigeant.e.s que la voix des jeunes compte. Envoyez une carte postale au Parlement et faites-leur savoir : les enfants et les jeunes ont des idées importantes sur le monde car ces enfants et jeunes y vivent, et les adultes doivent les écouter, surtout lorsque les décisions les concernent.

ASSURONS-NOUS QUE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT
ENTENDE LA PROCHAINE GÉNÉRATION !



Partager et envoyer les cartes postales

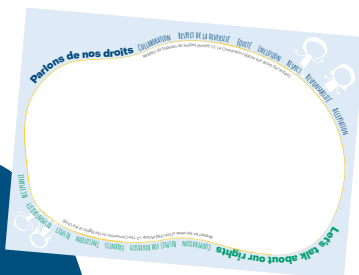
Nous adorons lorsque vous partagez les créations des enfants ! Pensez à prendre des photos rapprochées des cartes postales des enfants et à les partager sur Facebook et Instagram en mentionnant Equitas afin que nous puissions republier vos photos ! Vous pouvez aussi envoyer vos photos par courriel à Equitas (canada@equitas.org).

Recueillez les cartes postales complétées par votre groupe et mettez-les à la poste.

Comment commander les cartes postales ?

Les cartes postales sont disponibles gratuitement (en quantité limitée).

Veuillez contacter canada@equitas.org pour passer une commande.



Comment utiliser les cartes postales

1. Choisissez l'une des activités suivantes avant de commencer l'activité sur la carte postale afin de rappeler aux enfants leurs droits :
 - Dessine-moi un droit (activité 35)
 - Que sont les droits de l'enfant (activité 36)
2. Après la discussion en groupe, distribuez les cartes postales et demandez aux enfants de lire ce qui y est écrit.
3. Dites au groupe qu'il est possible d'écrire à n'importe quel membre du Parlement canadien pour partager leurs idées, et qu'il n'y a aucun frais pour envoyer leur lettre ! Rappelez aux enfants que tous les enfants ont le droit de s'exprimer et d'être entendu.e.s. Les adultes devraient prendre en considération les idées des enfants lorsque les enfants prennent des décisions qui les concernent.
4. Fournissez aux enfants des feutres ou des crayons de couleur et demandez-leur de dessiner ou d'écrire ce que les droits de l'enfant signifient à leurs yeux.
5. Les cartes postales sont déjà adressées au premier ministre du Canada – **l'affranchissement est gratuit !** Les enfants peuvent choisir de remplacer le nom du premier ministre du Canada sur la carte postale par celui de leur député local afin de partager leurs idées avec d'autres décideuses.deurs au niveau national. Utilisez ce lien pour aider les enfants à trouver le nom de leur député local : www.parl.gc.ca/Parliamentarians/en/constituencies
6. Si vous inscrivez l'adresse de retour de votre organisation ou de votre école, vous pourriez recevoir une lettre du premier ministre !
7. Les enfants peuvent également choisir de partager leur carte avec d'autres adultes qui leur importent, comme un parent, un.e enseignant.e, un.e directrice.teur ou une personne responsable d'un programme parascolaire. *Remarque : des timbres sont nécessaires si l'enfant décide d'envoyer la carte postale à un membre de sa famille ou à un.e enseignant.e.*

35

Dessine-moi un droit

Droit de connaître ses droits (CRDE : article 42); responsabilité de respecter les droits

Âge	8 +
Durée	25 minutes
Matériel	Marqueurs et grandes feuilles mobiles
Valeurs	Respect, responsabilité
Compétences de vie	Pensée créative, pensée critique

Avant de commencer l'activité, nous vous suggérons de lire la **référence sur les droits de l'enfant**

Au sujet de cette activité

Les membres du groupe dessinent un droit et essaient de deviner les droits dessinés par les autres. Puis, au cours de la discussion de groupe, ils explorent les droits et responsabilités de l'enfant et déterminent des façons de promouvoir ces droits.

Déroulement

1. Dressez une liste de 12 droits à partir de la liste ci-après.
2. Demandez aux membres du groupe s'ils connaissent quelques-uns de leurs droits. Puis, demandez-leur ce que ces droits signifient en pratique dans leur vie de tous les jours. Il peut être utile de présenter la définition des droits de l'enfant ci-après (reformulez au besoin pour une meilleure compréhension):

Tous les êtres humains naissent égaux et avec des droits. Les droits de l'enfant sont des droits spécifiques qui appartiennent aux personnes de moins de 18 ans. Ces droits reconnaissent que les jeunes ont besoin de protections spéciales pour se développer, apprendre, jouer, participer et atteindre leur plein potentiel. Tous les droits de l'enfant sont importants et personne ne peut vous les retirer.

3. Formez deux équipes et invitez-les à s'asseoir à côté d'une grande feuille mobile et de marqueurs. Placez-vous à l'autre extrémité de la salle.
4. Expliquez que l'activité consiste à deviner le droit que l'un des membres de leur équipe dessine.
5. Demandez à un membre de chaque équipe de courir vers vous pour que vous puissiez lui chuchoter un des droits sur votre liste.

6. Les membres retournent dans leur équipe et dessinent ce droit que les autres doivent deviner. Lorsqu'ils ont deviné correctement, un autre membre de l'équipe court vers vous pour entendre le droit suivant, et ainsi de suite. L'activité se termine lorsque chaque équipe a identifié tous les droits sur votre liste.
7. Formez un cercle et demandez aux membres de nommer certaines responsabilités associées à des droits. Par exemple, le droit d'exprimer son opinion et la responsabilité de respecter les idées des autres et d'écouter ce qu'ils ont à dire.
8. Passez à la discussion de groupe.

LISTE DES DROITS DE L'ENFANT

Le droit d'être traité équitablement	Le droit au repos
Le droit d'aller à l'école	Le droit à un environnement propre
Le droit d'exprimer son opinion et d'être entendu	Le droit de vivre avec ses parents
Le droit de pratiquer sa religion	Le droit de choisir ses amis
Le droit à un logement	Le droit de participer à la vie communautaire et culturelle
Le droit à des aliments sains	Le droit à l'information
Le droit à des soins médicaux	Le droit pour une personne réfugiée de déménager dans un autre pays
Le droit de jouer	Le droit pour les peuples autochtones de s'épanouir dans leur culture
Le droit à la sécurité	Le droit pour une personne handicapée de pouvoir se déplacer sans encombre afin de participer

Variante

Mime-moi un droit! Invitez les membres du groupe à mimer les droits au lieu de les dessiner.

Discussion de groupe



ON S'EXPRIME

- Était-ce facile ou difficile de dessiner les droits? Pourquoi?
- Comment avez-vous réagi lorsque vous avez deviné un droit?



ON RÉFLÉCHIT

- Tous les droits sont-ils respectés dans notre communauté?
- Croyez-vous que certains droits sont plus importants que d'autres? Pourquoi ou pourquoi pas?

Note: les droits sont indivisibles et interdépendants. Cela signifie qu'ils sont tous également importants et qu'on ne peut pas jouir pleinement d'un droit sans les autres.



ON PROPOSE DES ACTIONS

- Que pouvons-nous faire pour que les droits de tous soient respectés dans notre groupe?
- Que pourrions-nous faire dans notre communauté pour promouvoir les droits de l'enfant?



Défi

Invitez les membres du groupe à en apprendre davantage sur un droit qui, selon eux, n'est pas respecté dans leur communauté, puis à trouver des idées pour promouvoir ce droit.

36

Que sont les droits de l'enfant?⁴

Droit de connaître ses droits (CRDE : article 42); responsabilité d'apprendre à connaître ses droits

Âge	10 + (Voir variantes à la fin pour les groupes plus jeunes)
Durée	45 minutes
Matériel	Marqueurs et grandes feuilles mobiles
Valeurs	Respect, responsabilité
Compétences de vie	Conscience de soi, pensée critique

Avant de commencer cette activité, nous vous suggérons de lire la **référence sur les droits de l'enfant**

Au sujet de cette activité

Les membres du groupe imaginent et dessinent une jeune personne, et définissent ses besoins pour vivre heureuse et en santé. Puis, au cours de la discussion de groupe, ils réfléchissent à l'importance des droits de l'enfant et déterminent des façons de les faire respecter.

Déroulement

1. Dressez une liste des droits de l'enfant (voir ci-après).
2. Formez des petites équipes de 2 à 6 membres.
3. Remettez à chaque équipe une grande feuille mobile, des marqueurs ou des crayons de couleur.
4. Demandez aux membres de dessiner la silhouette (assez grande) d'une jeune personne.
5. Au moment de la dessiner, les membres doivent imaginer cette personne heureuse et en bonne santé, et ensuite lui donner un nom.
6. Incitez chaque équipe à faire preuve de créativité dans leur dessin :
 - Que fait cette personne (p. ex., est-elle assise, en train de sauter ou de jouer?)
 - Comment est-elle habillée (p. ex., porte-t-elle des jeans, des lunettes, des espadrilles?)

⁴ Adaptation de: *De quoi l'enfant a-t-il besoin? ABC: Enseignement des droits humains- Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires*, HCDH, 2005.

7. Lorsque les équipes ont terminé, demandez-leur de quoi cette personne a besoin pour grandir heureuse et en santé.
8. Il peut s'agir de choses tangibles (p. ex., de la nourriture) et de choses intangibles (p. ex., avoir des amis ou pratiquer une religion).
9. Demandez-leur d'écrire au moins de 15 à 20 choses dans l'espace autour de leur jeune personne.
10. Avec le groupe, parlez des différences entre les désirs et les besoins :
 - *Les besoins* sont des choses que chaque enfant doit absolument avoir pour grandir heureux et en santé, et pour évoluer.
 - *Les désirs* sont des choses que l'on aime avoir, mais qui ne sont pas indispensables à notre survie.
11. Demandez aux membres de discuter en équipe de chaque chose qu'ils ont écrite et de déterminer s'il s'agit d'un besoin ou d'un désir. Ils peuvent encrer les besoins pour s'en souvenir.
12. Invitez chaque équipe à présenter leur jeune personne au reste du groupe, ainsi que ses désirs et ses besoins.
13. Expliquez-leur que les besoins les plus fondamentaux pour les jeunes pour bien vivre et jouir d'une vie heureuse et en santé sont appelés les droits de l'enfant. Il peut être utile de présenter au groupe la définition des droits de l'enfant ci-après (reformulez au besoin pour une meilleure compréhension) :

Tous les êtres humains naissent égaux et avec des droits. **Les droits de l'enfant** sont des droits spécifiques qui appartiennent aux personnes de moins de 18 ans. Ces droits reconnaissent que les jeunes ont besoin de protections spéciales pour se développer, apprendre, jouer, participer et atteindre leur plein potentiel. Tous les droits de l'enfant sont importants et personne ne peut vous les retirer.

14. Lisez la liste des droits de l'enfant ci-après et demandez aux membres de voir s'ils ont inscrit certains de ces droits sur leur feuille. Ensuite, expliquez-leur que des gouvernements partout dans le monde, comme celui du Canada, ont accepté de protéger, de promouvoir et de respecter ces droits.
15. Passez à la discussion de groupe.



LISTE DES DROITS DE L'ENFANT

Le droit d'être traité équitablement	Le droit au repos
Le droit d'aller à l'école	Le droit à un environnement propre
Le droit d'exprimer son opinion et d'être entendu	Le droit de vivre avec ses parents
Le droit à sa religion	Le droit de choisir ses amis
Le droit à un logement	Le droit de participer à la vie communautaire et culturelle
Le droit à de la nourriture saine	Le droit à l'information
Le droit à des soins médicaux	Le droit pour une personne réfugiée de déménager dans un autre pays
Le droit de jouer	Le droit pour les peuples autochtones de s'épanouir dans leur culture
Le droit à la sécurité	Le droit pour une personne handicapée de pouvoir se déplacer sans encombre afin de participer

Variantes

Pour des groupes plus jeunes : Présentez un jouet ou une poupée aux jeunes et demandez-leur d'imaginer que ce jouet ou cette poupée est un enfant. Demandez-leur de lui donner un nom et d'imaginer ce qui rend cet enfant heureux et en santé. Aidez-les avec les besoins et les désirs en les écrivant ou en les dessinant avec eux sur une grande feuille mobile (ou sur un tableau blanc).

Faites l'activité en groupe.

Discussion de groupe



ON S'EXPRIME

- Était-ce facile de séparer les désirs des besoins?
- Certains droits vous ont-ils surpris? Lesquels? Pourquoi?



ON RÉFLÉCHIT

- Selon vous, pourquoi les droits de l'enfant sont-ils importants?
- Est-ce que tous les jeunes jouissent de ces droits?

Note: expliquez que ces droits s'appliquent à tous les jeunes, peu importe la race, la couleur, le sexe, l'âge, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, la nationalité, l'origine ethnique, la situation sociale, la pauvreté, la naissance, le lieu de résidence, l'orientation sexuelle et l'identité de genre ou d'autres aspects identitaires.

- Pourquoi est-ce important de veiller à ce que les droits des jeunes soient respectés?



ON PROPOSE DES ACTIONS

- Que peut-on faire pour que les droits des jeunes dans notre groupe soient respectés?
- Comment s'assurer que les droits de tous les jeunes sont respectés dans notre communauté?



Défi

Invitez les membres à former des petits groupes et à parler d'un droit important pour eux. Puis, invitez-les à partager ce dont ils ont discuté.

Let's talk about our rights

COOPERATION

RESPECT FOR DIVERSITY

FAIRNESS

INCLUSION

RESPECT

RESPONSIBILITY

ACCEPTANCE

Respect for the views of the child (Article 12: The Convention on the Rights of the Child)



Parlons de nos droits

COLLABORATION

RESPECT DE LA DIVERSITÉ

ÉQUITÉ

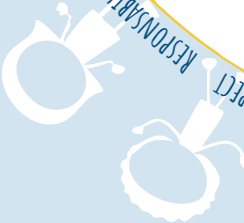
INCLUSION

RESPECT

RESPONSABILITÉ

ACCEPTATION

Respect de l'opinion de l'enfant (Article 12: La Convention relative aux droits de l'enfant)





Dear Prime Minister / Cher Premier Ministre,

My name is Je m'appelle

I live in J'habite à, Canada

The drawings on this postcard show what children's rights mean to me. Les dessins sur cette carte postale vous montrent ce que les droits des enfants signifient pour moi.

Thank you for taking my opinion into account when making decisions that affect me! (Article 12 Convention on the Rights of the Child) Merci de tenir compte de mon opinion lorsque vous prenez des décisions qui m'affectent! (Article 12 Convention relative aux droits de l'enfant)

Sincerely Cordialement

Please reply to me at Svp me répondre à l'adresse suivante :

NO STAMP REQUIRED
TO MAIL TO
PARLIAMENT
AUCUN TIMBRE
REQUIS POUR POSTER
AU PARLEMENT

THE PRIME MINISTER / LE PREMIER MINISTRE
HOUSE OF COMMONS / CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA, ONTARIO,
CANADA, K1A 0A6

